

Dix ans de recensement des jardins historiques en Suisse

Obtenir une meilleure reconnaissance

Judith Rohrer-Amberg, architecte-paysagiste
et conservatrice des jardins historiques de la ville de Zurich

Un projet ambitieux, initié en 1995, vise à sensibiliser le public à la valeur patrimoniale des jardins historiques de Suisse. Le groupe de travail « jardins historiques » de la section suisse de l'ICOMOS a pris en charge le recensement, canton par canton, des parcs et jardins dignes de protection en Suisse dans le but de fournir une base solide à l'établissement d'inventaires plus approfondis. A l'heure actuelle, ces travaux sont bien avancés, mais les échos parvenus des cantons où ce travail est terminé montrent que le recensement doit encore gagner en reconnaissance, notamment dans le cadre de l'examen des demandes d'autorisation de construire. L'Année du jardin devrait apporter sa contribution à cet effort.

En 1971, la Fédération internationale des architectes-paysagistes et l'ICOMOS constituèrent un comité pour les jardins historiques qui chargea les sections nationales de recenser les jardins dignes de protection. Ce comité se dota de règles de travail qui furent consignées en 1981 dans la Charte de Florence. En Suisse, la mise en oeuvre de ce projet fut prise en main par le groupe de travail « Jardins historiques » de la section suisse de l'ICOMOS, créé en 1992. Sous la houlette de Guido Hager, il se donna comme tâche prioritaire de recenser les parcs et jardins historiques de Suisse dans le but d'établir une base solide à l'établissement d'un inventaire détaillé et, par la même occasion, d'approfondir l'étude de l'histoire de l'art des jardins.

Constance et idéalisme

Dans chaque canton, un responsable doit prendre contact avec les autorités pour organiser les visites. Le travail sur le terrain suit une méthode de relevé des données qui a été harmonisée. C'est en 1995 que le canton d'Argovie a donné le coup d'envoi des travaux sous l'impulsion de Peter Stöckli, membre du groupe de travail et architecte-paysagiste. Le recensement a progressé sur une base essentiellement bénévole grâce à la constance et à l'idéalisme des équipes qui se sont créées. Les responsables cantonaux s'efforcent de trouver des co-financements pour payer les frais et fournitures. L'Office fédéral de la culture, des



fondations et associations professionnelles diverses ainsi que Patrimoine suisse apportent également un soutien. Les données recueillies dans un canton sont ensuite transmises à Andrea Pabst, responsable de la coordination, qui uniformise la présentation pour transmettre l'ensemble aux autorités cantonales concernées. Les communes reçoivent un extrait communal.

Espoir pour l'Année du jardin 2006

L'Année du jardin 2006 permettra de dresser un bilan intermédiaire. Les deux défauts majeurs (erreurs de relevé et absence de force obligatoire) pourront être corrigés lorsque ces listes feront l'objet d'analyses plus approfondies pour devenir de véritables inventaires. Cette célébration en 2006 devrait permettre de sensibiliser le public et les autorités. En point d'orgue, un livre (à paraître cet automne) signé Brigitt Sigel, Katahrina Medici-Mail et Catherine Waeber, fera découvrir les jardins historiques de Suisse.

Dans le parc classique de la villa Boveri (1896/97) à Baden, deux pôles de l'art des jardins se côtoient: le jardin « à l'anglaise » et le jardin géométrique néo-baroque (photo D. Wehrli)